

### Edito

Ce numéro de rentrée est évidemment marqué par les démolitions de l'été à la Résidence Universitaire ou au centre ville. Voir le bâtiment C tombé en trois semaines et les pavillons de la rue Gabriel Péri s'écrouler en quelques jours laisse un sentiment d'impuissance et le découragement pourrait nous envahir. Il n'en est rien. Derrière cette étrange rapidité, il y a la volonté continue et tenace pour la majorité en place de laisser la promotion immobilière urbaniser notre ville. Laisser faire l'offre et la demande !

Mais il faut tout de même de temps en temps lui donner un petit coup de pouce. Par exemple, en modifiant le Plan local d'urbanisme ou en prenant la compétence du logement social étudiant pour mieux le démolir.

Ce choix dans la petite couronne parisienne, c'est le choix de l'exclusion de la jeunesse, de la disparition des classes moyennes et c'est le cantonnement des classes populaires à la périphérie de notre ville. Ce choix, c'est le choix politique de Patrick Devedjian pour modifier la sociologie d'Antony au détriment du patrimoine antonien et sans tenir compte des conséquences sociales qu'il engendre.

C'est cette vision cynique de la société que nous refusons, et c'est pourquoi demain encore nous défendrons ce que nous croyons juste et respectueux pour qu'Antony garde son charme et que chacun y trouve sa place.

Antony Place Publique

### Le Conseil régional peut-il encore sauver ce qu'il reste de la RUA ?

L'été a été rude pour la Résidence Universitaire d'Antony (RUA) et pour ses défenseurs, le bâtiment C est tombé sous les coups des pelleteuses au mois d'août après que deux recours en référé aient été rejetés par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise. La justice allant même jusqu'à condamner les déposataires du premier recours au versement de 2000 euros au profit de la CAHB et de la ville d'Antony. L'urgence existait bel et bien puisque malgré trois autres recours déposés sur le fond, le campus antonien a perdu définitivement 548 chambres dans le courant du mois d'août. Il reste cependant 1500 logements dont le tiers au moins est promis à la démolition dans les trois prochaines années si le projet de la CAHB et du département est mené à son terme.

#### La Région entre en jeu

Face à cette situation le conseil régional a décidé de durcir le ton et a mis le département du 92 devant ses responsabilités. Déjà l'an passé la Région avait voté 20 millions de crédits pour participer à l'indispensable réhabilitation du site antonien, mais le département et la CAHB n'en avaient que faire et programmaient de leurs cotés les crédits nécessaires pour entamer la démolition. Cette fois-ci le Conseil régional a franchi un cap supplémentaire puisqu'il menace de ne pas financer des opérations que le département destine à la compensation des démolitions antoniennes. Le Conseil régional demande préalablement d'avoir une vue globale de l'opération qui à ce jour reste bien opaque tant la CAHB, le CROUS et le département avancent masqués et en vase clos. Rappelons tout de même que c'est à la Région qu'il revient de coordonner le schéma régional de l'offre de logement étudiant et que ce n'est en rien une compétence départementale.

Patrick Devedjian ne comprenant que la politique du rapport de forces, il aura fallu que le Conseil régional opte pour la méthode forte pour qu'enfin un dialogue soit établi. Cette position a ainsi permis début septembre une rencontre entre le département du 92, la CAHB, la ville d'Antony et le CROUS. Lors de cette rencontre, les représentants régionaux ont fermement insisté, tout au long de la réunion, sur les exigences de la Région : maintien de la vocation initiale du site, arrêt des démolitions, réhabilitation, reconstruction sur site ou à proximité, actualisation du décompte des projets de résidences étudiantes compensant les capacités démolies et



conventionnement en PLUS de manière prioritaire pour des loyers de sortie plus adaptés. La Région a rappelé son souhait que soient déprogrammées de nouvelles démolitions ou, à tout le moins, que des reconstructions sur site aient lieu avant démolition.

#### Le rapprochement impossible ?

M. Devedjian et M. Siffredi ont, semble-t-il, avancé sur quelques points. Il est ainsi envisagé de :

- discuter de la liste des projets actuellement décomptés au titre de la compensation de l'offre démolie de la RUA ;
- réfléchir à des compensations à l'échelle du site ou de la communauté d'agglomération, et non du département ;
- considérer le recours à la reconstruction sur site ;
- avancer rapidement sur la réhabilitation du bâtiment A ;
- privilégier le conventionnement en PLUS par rapport au PLS.

Par ailleurs M. Siffredi a annoncé qu'un cahier des charges préfigurant la réhabilitation du bâtiment A, dont le coût pourrait atteindre 40 millions d'euros, allait être prochainement présenté en conseil communautaire. Il a souhaité que la Région prenne connaissance et donne son avis sur ce projet de réhabilitation.

Cependant, à cet instant, personne ne peut dire si un accord a permis de rapprocher ces points de vue antagonistes : le Conseil régional refuse toute nouvelle démolition sur le site antonien alors que les élus UMP ont affirmé cet été leur soulagement de voir le bâtiment C démolir et leur détermination à poursuivre bille en tête la destruction de 3 autres bâtiments composés d'appartements de 27 m<sup>2</sup> loués 220 euros avant APL !!! Pour l'heure, la Région attend de recevoir une proposition écrite attestant des avancées de la CAHB et du CG et présentant un plan de reconstruction et de réhabilitation clair et satisfaisant.

📧 **Je veux recevoir  
Antony Place  
Publique  
par mail et en couleur.  
C'est gratuit, c'est  
facile,  
une simple demande à  
app92@club-internet.fr**  
📧 **Je retrouve aussi les  
anciens numéros  
et tous les dossiers sur  
www.antonyplus.com**

Le Conseil régional peut-il encore sauver ce qu'il reste de la RUA ?

### L'exigence pour la justice sociale

Nous avons regretté le silence du Conseil régional en 2007 et 2008 lorsque le recours gagné par des membres de l'association « Citoyens à Antony » avait permis de repousser de 2 ans le transfert à la CAHB de la gestion du logement étudiant. Aujourd'hui nous sommes heureux de voir les élus régionaux prendre en main ce dossier et rappeler au département et à la CAHB que l'avenir de la RUA n'est pas uniquement un dossier antonien ou altoséquanais mais qu'il impacte bien l'offre de logements étudiants pour l'ensemble de la Région Ile-de-France. Il leur appartient désormais de maintenir l'indispensable pression pour que ce qui reste du site antonien soit rénové dans son ensemble afin de répondre à la pénurie de logements étudiants de notre région et de permettre aux étudiants d'être logés dans de bonnes conditions à des prix décents. Le logement étudiant dans son ensemble et la RUA sont des garanties de la réussite et de l'égalité des chances pour tous. C'est pourquoi nous demandons au Conseil régional de maintenir toute sa vigilance et de ne pas financer directement ou indirectement ce qui est contraire à cet idéal de vie en société.

■ Fabien FEUILLADE

## Les Devedjian mettent pavillons bas

**T**riste reprise que cette rentrée. Un troupeau de bulldozers et de pelleteuses s'ébat à Antony. Un bâtiment de la Résidence universitaire est à terre (voir par ailleurs). L'Avenue Gabriel-Péri ressemble à la grand-rue de Vukovar. La pluie a lessivé le permis de construire affiché sur le terrain vague du Boulevard Brossolette. Et la petite maison qui narguait depuis des années l'hôpital privé a disparu.

### L'harmonie municipale

Mais pour la Mairie, tout va bien. Ces destructions ne sont pas toutes de son fait direct, mais elles ont été facilitées par le Plan d'urbanisme porté par Sophie Devedjian, maire-adjointe à l'urbanisme, par les amendements législatifs sur mesure du ministre Patrick Devedjian, par les accords entre Georges Siffredi, Président de la Communauté d'agglomération et suppléant à l'Assemblée nationale de Patrick Devedjian et le Président du Conseil général, Patrick Devedjian. Elles correspondent à un projet inavoué en public, mais qui se devine entre les lignes des cahiers des charges des nouveaux équipements du centre-ville. Il s'agit simplement d'homogénéiser (la communication municipale emploie «harmoniser») l'aspect du cœur de notre cité à l'image de ses plus beaux bâtiments que toute l'Ile-de-France nous envie : Sainte-Marie, l'hôpital privé, la gare du RER, la future gare routière de la Croix-de-Berny... Bien sur, on démentit mollement lorsque l'ASPEA (Association pour

la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement d'Antony) dessine le futur centre-ville comme un empilage d'immeubles aseptisés de quatre étages, mais qui peut croire cette majorité municipale qui a remplacé depuis longtemps le courage politique par le cynisme et le débat démocratique par les arrangements tout ficelés ?

### Enquête sur un centre-ville au dessus de tout soupçon

Dernier fait d'armes de cette hypocrisie, la communication sur la dernière (pour le moment...) modification du Plan local d'urbanisme. La Mairie met en avant l'avis favorable du Commissaire enquêteur mais ne révèle sur son site Internet que 4 des 78 pages de son rapport. Il faut dès lors creuser un peu pour remarquer que seuls 9 Antoniens ont exprimé un avis favorable sur ce projet (ce coup-ci, Jean-Yves Sénant insistera-t-il sur ces 0,015% de soutien ?). Par la même occasion, on découvre que l'avis favorable est assorti de 4 recommandations et d'autant de réserves, notamment sur les alignements dans le centre-ville et les hauteurs maximales de construction (tiens, voilà Gabriel-Péri). Le bilan des avantages et inconvénients établi par le Commissaire est d'ailleurs centré sur cet aspect et bien peu reluisant : match nul 1 partout. Face à l'inconvénient majeur de l'augmen-



tation des hauteurs d'immeubles dans le centre qu'il n'a pas été possible de passer sous silence, l'avantage unique est la possibilité d'obtenir des boutiques plus accueillantes pour les commerces de centre-ville. On n'avait pourtant pas vraiment l'impression que la rue Mounié soit un coupe-gorge...

### Fleur de béton

Seuls sourires (un peu amers) autour de ce sujet : les détournements de manifestations publiques. Lors des journées du Patrimoine, l'occasion a été belle pour l'ASPEA de souligner par ses tracts l'incohérence de cette municipalité qui renie son propre PADD (programme d'aménagement et de développement durable). Et lors de l'inauguration de la foire aux fromages par le Sénateur Charles Pasqua, Citoyens à Antony a distribué son interprétation du tube de Jacques Dutronc, *Le Petit Jardin*, avec sur la pochette une Sophie Devedjian radieuse aux commandes d'une pelleteuse destructrice.

■ Bruno EDOUARD



## Une tour à la place de la Résidence Universitaire ?

**E**n marge de la rencontre CG92-Conseil régional on a également appris que Jean Nouvel serait missionné par la ville d'Antony pour réfléchir au projet urbain sur les terrains libérés de la RUA. Jean Nouvel qui a exercé dans sa jeunesse sur la ville puisqu'il est l'architecte du collège Anne Frank s'est depuis distingué par ses projets de tour monumentale. Une réplique de la Tora Agbar de Barcelone pour répondre à la fontaine de la Croix de Berny ? Il faut au moins cela !!

## Conseil municipal du 1er juillet : terne et mal préparé

L'exécutif municipal était, comme l'équipe de France de football, déjà l'esprit en vacances ce 1er juillet et la présentation des dossiers s'en est ressentie.

Si le débat a bien eu lieu sur le nouveau Select (en fait une prolongation de la réunion publique tenue la veille au Conservatoire), sur la délégation de service public de la restauration scolaire et sur l'enfouissement des lignes électriques (encore plus de 4 millions d'euros à dépenser en 2011...), beaucoup de délibérations ont été à peine soutenues par les adjoints ou conseillers délégués chargés de les présenter. Ainsi, on ne saurait dire si Véronique Bergerol a fait preuve d'incompétence, de paresse ou de désinvolture dans la présentation des (nouveaux) avenants de marchés de travaux du Château-Saran. De même, Philippe Serin, encore plus absent qu'à l'accoutumée puisque cette fois-ci il n'était même plus là, avait laissé au Maire le soin de présenter le projet de vidéosurveillance du Parc Bourdeau : il a fallu beaucoup de pugnacité aux élus de l'opposition pour apprendre que 15 caméras étaient prévues sur un aussi petit périmètre. Sur l'atelier Santé-Ville, le conseiller délégué à la santé, Ioannis Vouldoukis n'avait pas été convié à s'exprimer sur ce dossier dont la présentation fut faite par l'adjointe à l'urbanisme mais qui eut au moins le mérite de réveiller le Dr Bergerol. Sur la gestion du



funérarium, Jean-Yves Sénant dut encore jouer les intérimaires en l'absence de Danielle Nguyen : dire qu'il s'acquitta de sa tâche facilement serait exagéré, visiblement il n'avait pas révisé la thanatopraxie !

Et Philippe Martin dut renvoyer la faute sur les fournisseurs pour expliquer que les rues d'Antony ne seraient pas pourvues à temps des nouveaux panneaux de signalisation des contre-sens cyclables.

Espérons qu'après un été de récupération la majorité municipale sera en forme pour s'attaquer aux problèmes des Antoniens.

■ Bruno EDOUARD

## Critères pour une résidence d'excellence

L'académie de Nice fait la promotion de son internat d'excellence ouvert pour cette rentrée au Lycée d'Estienne d'Orves. Elle en vante le « cadre privilégié et fonctionnel » avec les arguments suivants :

- un établissement de centre ville ;
- un accès facilité à tous les sites culturels niçois ;
- la proximité d'une base nautique et de très nombreux sites sportifs ;
- des chambres de 3 spacieuses, avec douche et sanitaire privés ;
- un théâtre, une salle d'exposition et plusieurs ateliers de pratique artistique ;
- de nombreuses salles de travail avec des équipements informatiques et vidéo ;
- la proximité de la gare S.N.C.F. et de la piscine municipale.

Cette description idyllique ressemble à s'y méprendre au cadre tout aussi privilégié de la résidence universitaire d'Antony (RUA) : située en centre ville avec son offre culturelle, à proximité du RER et des bus, en face de la piscine de la Grenouillère, avec une salle de théâtre et un centre d'art contemporain, disposant de salles de travail, d'ateliers d'artistes et d'un restaurant universitaire, la RUA correspond à ce portrait de l'internat d'excellence. Seule différence, les chambres sont individuelles. Sans doute un défaut majeur qui justifie sa destruction.

Référence : <http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/eleves-parents/repertoire/internat-excellence/>

■ Antony Place Publique

### Feu vert pour la RD 920

Le Commissaire-enquêteur vient de rendre un avis favorable sur le projet d'aménagement de la RD 920. Avec 3 recommandations que nous avons portées :

- la continuité des circulations cyclables
- la sécurité des piétons
- la desserte du Conservatoire.

### L'avenir du Noyer-Doré

Avant les vacances, Citoyens à Antony a diffusé un questionnaire sur les nouveaux et futurs aménagements du quartier du Noyer-Doré. Plus d'une centaine de réponses ont été obtenues. Une restitution de cette enquête aux habitants intéressés aura lieu **le 21 octobre 2010 grande salle de réunion de l'Eglise Saint-Jean Porte Latine à 20h30.**

Venez nombreux !

### Devedjian fait sa rentrée scolaire

Les 2 et 3 septembre, le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine a ouvert l'année scolaire en se rendant dans trois collèges du département : tous situés à Antony. Par souci de soulager son chauffeur, épuisé par le marathon infernal Antony-Paris-Nanterre ? Ou pour rappeler aux Antoniens que, même débarqué du gouvernement, il serait l'an prochain candidat à sa propre succession dans le canton Antony-Nord ?

## Interview : Catherine Mollière

**Antony Place Publique :** Vous êtes l'animatrice de *Mieux se Déplacer à Bicyclette sur Antony*. Quels sont les objectifs de l'association ?

**Catherine Mollière :** *Antony à Vélo*, c'est le vélo en ville. Le vélo au quotidien, quand on en a besoin, pour faire ses courses, pour aller au collège, pour aller au cinéma le soir, et après, pour aller se promener le week-end ! C'est un moyen de transport non polluant, efficace, bon pour la santé et générateur de bien-être : difficile de cumuler plus d'avantages.

Pour faciliter l'emploi du vélo à Antony et aux environs, il faut que la ville offre les aménagements essentiels et montre que l'usage du vélo est possible et souhaitable. C'est le but d'*Antony à Vélo*, qui est l'antenne locale de *Mieux se déplacer à Bicyclette*, association francilienne.

**APP :** Quelles actions avez-vous menées sur Antony ?

**CM :** Nous organisons des événements pour les cyclistes, comme le gravage de vélos pour les retrouver en cas de vol, comme des balades dans la région (la prochaine : le 3 octobre le long de l'Yvette), une bourse aux vélos récemment à Sceaux, qui nous l'avait demandé... Et nous essayons d'obtenir des collectivités locales les aménagements favorables aux cyclistes. A Antony, nous avons proposé un plan avec de nombreux exemples concrets d'aménagement cyclables. Il y a des progrès manifestes, par exemple dans le choix de classer en zone 30 la majeure partie des rues d'Antony - mais il y a encore beaucoup à faire...

**APP :** Les zones 30 énervent les automobilistes qui craignent aussi les contre-sens cyclables. Comment envisagez-vous la cohabitation vélo-auto en ville ?

**CM :** Les zones 30 énervent les automobilistes ? Est ce qu'ils ne sont pas aussi piétons, est ce qu'ils n'ont pas des enfants qui traversent les rues ? Il me semble qu'il existe une prise de conscience collective sur la question de la vitesse et de la sécurité. Pour les « contresens cyclables », c'est-à-dire la possibilité pour les cyclistes de rouler à contresens dans les rues en zone 30 quand elles sont en sens unique, elle est inscrite depuis l'an dernier dans le code de la route. Nous savons que ceci inquiète beaucoup de monde - y compris des cyclistes, voyez vous. Si cette possibilité a été ainsi reconnue par la loi, c'est que l'expérience prolongée de plusieurs villes a montré comment le risque s'établissait vraiment : il n'est pas dans les doubles

sens, parce que les gens qui se croisent se voient. Etre à contresens n'incite pas à l'inattention, loin de là...

**APP :** Le projet d'aménagement de la RD920 a fait l'objet d'une enquête publique. Une piste cyclable y est enfin prévue. Êtes-vous satisfaite ?

**CM :** La RD 920 (ex N20) est très importante. C'est la colonne vertébrale de la banlieue sud. L'aménagement prévu par le Conseil général 92, qui a fait l'objet de cette enquête publique, concerne la traversée d'Antony et de Bourg la Reine. Il est prévu un aménagement vélo tout du long, et c'est un grand progrès... mais malheureusement, rien dans tout le centre d'Antony, où les cyclistes sont invités à prendre des déviations. Nous ne sommes pas d'accord, les cyclistes passeront de toute façon par la D920 (personnellement, j'ai compté au moins 20 commerçants que je fréquente régulièrement à Antony et à Bourg-la-Reine, tous situés à proximité immédiate de la RD920 !), et il doivent pouvoir le faire dans de bonnes conditions. Nous formulons des propositions pour cela.

**APP :** Une piste cyclable est construite rues Le Nôtre et Lebrun le long du parc de Sceaux. Cet équipement est-il la réponse à mettre en place partout dans la ville ?

**CM :** Cette piste paraît intéressante, mais ne constitue pas une solution pour toute la ville, et un aménagement aussi lourd n'est d'ailleurs pas nécessaire. Les aménagements vélo, ce n'est pas seulement des pistes lourdes.

**APP :** Quels sont vos prochains combats pour développer l'usage du vélo en ville ?

**CM :** Les besoins d'aménagement concernent particulièrement le centre ville d'Antony : d'abord, les doubles sens cyclables, dans l'état actuel des décisions de la ville, comportent de nombreuses exceptions, qui se concentrent justement dans le centre d'Antony : nous faisons un recours contre cette situation. Ensuite, toujours au centre, une urgence nous paraît être l'aménagement de la rue Mounié, qui est le cœur d'Antony : si la piétonisation n'est pas envisagée, une « zone de rencontre » (où automobilistes, piétons et cyclistes circulent au ralenti) nous paraît la meilleure solution. Le stationnement des vélos est aussi un enjeu clé : que répondra la municipalité au projet « vélabri » du Conseil général ? Et puis nous souhaitons développer l'information, faire peut-être une expérience de « vélo-école » mais tout cela demandera du temps...

**APP :** Si vous deviez noter l'actuelle équipe municipale, quelle note lui donne-



riez-vous ?

**CM :** Noter, ce n'est pas dans notre tempérament. Mais en comparant la ville d'Antony aux communes voisines, il nous semble exister, disons, un certain retard dans la sensibilité, dans les aménagements, et dans le dialogue avec les associations. Mais tout peut évoluer...

### ■ Antony Place Publique

### ▼ De grâce !...

L'interprétation du tube de Jacques Dutronc *Le Petit Jardin* par la chorale de Citoyens à Antony a remporté un franc succès : tous les CD audio distribués lors de l'inauguration de la foire aux fromages sont partis comme des petits pains. Quelques collectors dédicacés seront disponibles à notre permanence du marché ou à réclamer à [app92@club-internet.fr](mailto:app92@club-internet.fr).

### ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

[app92@club-internet.fr](mailto:app92@club-internet.fr)

Directeur de publication : Fabien Feuillade

Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Jean-Marie David, Annie-Laure Delacroix, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Jean-Marc Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal

Crédits photo : Maxime Baldit, Jean-Marc Feuillade, Bruno Edouard, Fabien Feuillade

Maquette : Isabelle Sénécal

ISSN : 2101-3675

Impression : IPNS

Enregistré au TGI de Nanterre sous le n°09/04/PDL  
Dépôt légal annuel

*Imprimé sur papier recyclé*